



## Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration

29 janvier 2021 en visioconférence dès 9h30

5 membres présents sur 6 : Zoé Libault (cinéma l'Arverne à Murat), Bruno Rambier (cinéma Rex à Courpière), Alice Tourlonias (cinéma le Rio à Clermont-Ferrand), Jean-Paul Preynat (circuit itinérant Cinévelay), Gabriel Dumetz (circuit itinérant Cinévasion 43)

Excusé : Philippe Chapelot (Espace Renoir, Roanne),

Etait présente : Fabienne Weidmann (coordinatrice Plein Champ)

### 1 - Point sur la situation des salles / séances scolaires

La fermeture des cinémas depuis le 15 décembre 2020 plombe le moral des exploitants. Fort heureusement on ne déplore pas, à ce jour de salles en situation financière alarmante.

Le Paris à Brioude a débuté en janvier sa phase de travaux, qui va durer toute l'année 2021. Thierry Hermier est actuellement le contact référent, après le départ de Karine Lamat. C'est la communauté de communes de Brioude qui va gérer le cinéma à la place de la ville.

#### Séances scolaires :

Comme Bruno et Fabienne l'ont appris lors de la dernière réunion des associations régionales de l'AFCAE de janvier, quelques séances scolaires ont pu être organisées par les circuits itinérants français dans les salles polyvalentes. En Auvergne, le circuit Ciné-Parc propose des séances scolaires, la réglementation le lui permettant : en effet les salles polyvalentes, en tant que « salles à usage multiple » peuvent accueillir des activités encadrées pour les mineurs, qu'ils soient des groupes scolaires ou périscolaires.

Décret n°2020-1643 du 22 décembre 2020 - art. 1 (V) :

[https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000042724027](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000042724027)

I. - Les établissements relevant des catégories mentionnées par le règlement pris en application de l'article R. 123-12 du code de la construction et de l'habitation figurant ci-après **ne peuvent accueillir du public** :

1° Etablissements de type L : Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, **sauf pour** :

- les salles d'audience des juridictions ;
- les salles de vente ;

- les crématoriums et les chambres funéraires ;
- l'activité des artistes professionnels ;

- les groupes scolaires et périscolaires, ainsi que les activités encadrées à destination exclusive des personnes mineures, uniquement dans les salles à usage multiple ;

Les exploitants sont divisés sur cette question : certains estiment inégalitaire et injuste ce traitement de faveur par rapport aux cinémas fermés qui ne peuvent pas faire de séances scolaires. En revanche d'autres se réjouissent que certains puissent travailler et faire des projections, cela redonne espoir. Il faut faire la demande à la préfecture de son département.

Alice fait remarquer que la fédération des cinémas est toujours en demande auprès du gouvernement de pouvoir faire des séances scolaires dans les salles.

### 2 - Organisation des réunions du Conseil d'Administration

La période actuelle nous invite à nous poser de nouvelles questions sur l'organisation des réunions du Conseil d'Administration.

Jean-Paul qui vient de Haute-Loire, soulève le problème des déplacements, tant au niveau des coûts (essence, usure du véhicule) que cela engendre, que du temps de parcours.

Les solutions avancées sont d'alterner les lieux de réunions, faire du co-voiturage.

L'association Plein Champ ne pourrait-elle pas prendre en charge les frais de déplacement des administrateurs qui le demanderaient ? En effet, certains membres du CA se déplacent sur leurs deniers personnels. Ce remboursement s'il est possible, pourrait peut être encourager de nouvelles personnes à rejoindre le CA.

Le CA décide de calculer les coûts réels des déplacements et des repas de tous les administrateurs pour les réunions de CA. Cela permet

d'avoir une idée précise des coûts qui seraient supportés par l'association. La question sera débattue lors de la prochaine réunion, pour savoir si on prévoit une ligne budgétaire ou non, sans doute plus sûrement une ligne budgétaire pour 2022.

La visio-conférence est en train de se généraliser. Cela peut sembler être une solution budgétaire mais ce mode de réunion ne convient pas à tous les administrateurs. Il est plus difficile de discuter sous cette forme, sans compter les aléas techniques.

### **3 – Organisation des prévisionnements Plein Champ**

Le 1<sup>er</sup> prévisionnement du 14 janvier a dû être annulé, pour cause de fermeture des cinémas.

La réglementation actuelle permet aux professionnels de se déplacer dans le cadre de leur travail. Les séances de prévisionnement, strictement réservées aux professionnels et fermées au public semblent néanmoins autorisées dans les cinémas (au même titre que les théâtres peuvent accueillir des répétitions d'artistes). Le GRAC et Les Ecrans en proposent déjà, par demi-journée. Le CA décide donc de prévoir à nouveau des rencontres et projections.

Reste la problématique des repas ( commande de sandwiches ? ) et des déplacements avec le couvre-feu.

Si le confinement strict n'est pas annoncé par le gouvernement d'ici quelques jours, le CA décide une consultation par mail pour décider quand et où organiser une rencontre avec projections début mars.

(**info réactualisée** il est proposé au CA d'organiser des prévisionnements sur une journée écourtée avec moins de films, mais la possibilité aux personnes de rentrer avant le couvre-feu de 18H, surtout les bénévoles qui risquent d'avoir plus de difficultés à obtenir une attestation de dérogation.

Et pour tenir compte des temps de trajet longs en Auvergne, une journée serait proposée fin février, début mars au cinéma du Puy en Velay pour les Atiligériens, et la même journée dans un cinéma du Puy de Dôme par exemple pour les autres exploitants des autres départements. )

### **4 - Suivi de la demande d'aide régionale et des aides départementales**

Région : Bruno explique qu'un nouveau courrier de relance des 4 réseaux a été envoyé à la région début janvier, avec l'article de presse de Ciné-Parc alarmant les cinéphiles et les élus sur leur situation (cf annexe 1). La Vice-présidente chargée de la culture s'est dit à notre écoute mais nous sommes toujours en attente de la mise en place de cette aide d'urgence

par la région. Une commission permanente est prévue fin février.

#### **Départements**

Bruno et Fabienne ont relancé les départements. Le Cantal et le Puy de Dôme ont expliqué les aides déjà prévues pour les cinémas, mais ils ne prévoient pas de nouvelles aides spécifiques. Le département de la Haute-Loire nous oriente vers un fonds d'urgence ESS pour les associations, très présentes dans ce département.

En attente du rendez-vous fin février avec l'Allier.

Les réponses à nos courriers ne sont pas satisfaisantes car ces collectivités ne souhaitent pas plus donner d'aides aux salles de cinémas actuellement. Nous devons informer les adhérents de nos demandes et des réponses.

La prochaine étape sera plutôt de demander aux collectivités territoriales d'être présentes pour nous aider à la relance.

### **5 – Retour sur la réunion AFCAE des associations régionales du 12 janvier**

Cette rencontre a développé de nombreux sujets, mais surtout le nouveau dispositif national « Petites Villes de Demain » : celui-ci consiste en des aides à la revitalisation de certaines petites villes et communautés de communes de moins de 20 000 habitants.

Ainsi sur les 227 communes en Auvergne Rhône Alpes éligibles, 122 accueillent une salle de cinéma. Les 4 réseaux de cinéma ont adressé à leurs adhérents dans la foulée un courrier explicatif (cf en annexe 2), incitant ceux qui ont des projets à financer ou des rénovations, des agrandissements, à se rapprocher de la personne référente dans leur commune. Une convention est mise en place entre plusieurs partenaires, dont la région, la DRAC. Il faut veiller à ce que les cinémas ne soient pas oubliés dans cette convention.

Lors de la réunion, est intervenue l'ADRC, qui est partenaire au niveau national de « Petites Villes de demain ».

Aures point abordés lors de la réunion :

- les rencontres professionnels dans les cinémas et les séances scolaires,
- Fédérations de l'action culturelle cinématographique
- La prochaine édition de Play it Again en avril

### **6 – Expérimentation en AURA souhaitée par le CNC de services civiques dans les cinémas**

UnisCités, association dédiée aux Services Civiques, propose un volet « Cinéma et Citoyenneté ». Le CNC

souhaite que les salles accueillent des Services Civiques, en passant par le cadre d'UnisCité. Le CA de Plein Champ est perplexe sur cette mesure qui ne parait correspondre, ni aux besoins des salles, ni aux besoins des spectateurs, ni aux besoins des jeunes volontaires.

## **7 - Site internet de Plein Champ**

Le site a été piraté. Il est de nouveau opérationnel, grâce à l'aide précieuse de l'association « Un air de Pixel ». Cet incident a mis en lumière notre besoin d'aide pour une meilleure sécurisation, notamment de l'espace adhérents. Il faut également refaire la carte des adhérents. Une demande de devis sera faite auprès de la société, car le site internet est un outil essentiel pour le travail de réseau et de communication de Plein Champ.

## **8 – Point sur le travail de Fabienne janvier et février**

### **Réalisé :**

- 8 janvier : réunion AFCAE jeune public en visioconférence
- 11 janvier : réunion des 4 réseaux de cinéma AURA et Frédéric Naulet, Unicités
- 12 janvier réunion en visioconférence de l'AFCAE groupe association territoriale
- 7 et 14 janvier : participation aux réunions des acteurs de la culture à Clermont-Ferrand

- relance de 3 départements : Haute-Loire, Allier, Cantal
- suivi du site internet

### **Prévisionnel travail Fabienne février :**

- 5 février : animation d'une table Diffusion lors des Rencontres régionales pendant le festival du court métrage
- Relance des salles concernées par « Petite Ville de Demain »
- Organisations de rencontres professionnelles : Pari Ciné et projections pro
- 5 ateliers cinéma d'animation durant les vacances dans les centres de loisirs de Haute-Loire (Saint-Maurice de Lignon, Monistrol, Bains, La Chaise Dieu, Polignac)

### **Dès la réouverture des salles :**

- programmation Les P'tits Mordus de cinéma 1<sup>er</sup> semestre 2021
- report des tournées d'animations de « La Région Fête le cinéma » et itinérance, autres animations
- suivi Passe-Ciné Plein Champ

Fin de la réunion 12h30

Compte-rendu rédigé par Zoé Libault et Fabienne Weidmann



**Région Auvergne-Rhône-Alpes**

1 Esplanade François Mitterrand  
CS 20033  
69269 LYON CEDEX 02

Le 15 janvier 2021

**A l'attention de Madame Florence Verney-Carron,  
Vice-Présidente déléguée à la culture et au patrimoine**

Madame la Vice-Présidente,

Nous vous adressons ce courrier au nom des quatre réseaux régionaux de salles de cinéma de proximité, l'ACRIRA, les ECRANS, le GRAC, et PLEIN CHAMP.

A ce jour, comme vous le savez, les 213 établissements cinématographiques que nous fédérons sont toujours fermés. L'année 2020 a été catastrophique pour notre secteur, et les perspectives pour 2021 demeurent très préoccupantes. Comme nous le redoutions, une vingtaine de cinémas sont dès aujourd'hui sur la ligne de crête, juste avant le dépôt de bilan.

A la suite de notre rencontre du mois d'octobre, nous avons établi, en novembre, un état des lieux que nous avons partagé avec vos services, en présence de Mme Atangana, Chargée de mission coordination. Cette étude montre combien les salles que nous représentons vont avoir besoin d'aide. Nous avons pu formuler une demande mais surtout des propositions précises pour y répondre, et nous espérons qu'elles rencontreront votre soutien ainsi que celui des élus régionaux.

Nous attendons tous avec impatience de pouvoir rouvrir nos établissements et reprendre notre activité. De surcroît, nous redoutons que la reprise se fasse de manière progressive, et que nous mettions du temps à retrouver une activité normale. L'aide régionale aura toute son importance.

Nous savons pouvoir compter sur le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, vous nous l'avez montré et exprimé, et nous renouvelons nos remerciements pour l'intérêt que vous portez au secteur des cinémas indépendants.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer, Madame la Vice-Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

Jacques Richer,  
Président  
de l'ACRIRA

Cyril Désiré,  
Président  
des ECRANS

Marion Sommermeyer,  
Présidente  
du GRAC

Bruno Rambier  
Président  
de PLEIN CHAMP

**PJ : article de presse paru dans le journal *La Montagne* le 11 janvier 2021, concernant un collègue de l'Auvergne, Ciné-Parc.**

ACRIRA – [contact@acrira.org](mailto:contact@acrira.org) - 2 rue des Arts et métiers 38000 GRENOBLE

ECRANS – [contact@les-ecrans.org](mailto:contact@les-ecrans.org) - La Cartoucherie - 33 rue de Chony - 26500 Bourg-lès-Valence

GRAC – [forum@grac.asso.fr](mailto:forum@grac.asso.fr) - 24 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

PLEIN CHAMP – [reseaupleinchamp@gmail.com](mailto:reseaupleinchamp@gmail.com) - Pôle 22 bis Impasse Bonnabaud 63000 Clermont-Ferrand

*Copie pour information à : Madame Mathilde Atangana, Chargée de mission coordination auprès de la directrice de la culture et du patrimoine, Madame Ginette Chauchepat, Directrice de la culture et du patrimoine, Madame Magali Dubié, Coordinatrice des politiques patrimoniales et territoriales, Madame Luce Vincent, Chargée de mission.*



Courrier à l'attention des responsables des salles de cinéma

Le 13 janvier 2021

**Objet : Projets d'investissement / Petites Villes de demain**

Madame, Monsieur,

Votre commune a été retenue dans le cadre du plan **Petites Villes de demain**,\* du ministère de la cohésion sociale des territoires qui accompagne les projets de territoire.

Parmi les 227 municipalités retenues en région Auvergne-Rhône-Alpes, 122 bénéficient de la présence d'une salle de cinéma ou d'un point de projection itinérant. C'est dire la vitalité de l'exploitation en France et particulièrement sur notre région.

Lors du montage des projets par les communes, les cinémas n'ont pas toujours été pris en compte. Les salles sont pourtant au cœur de la vitalité des territoires. Aussi, vous pouvez vous mettre en contact avec votre élu référent, ou a minima la personne en mairie en charge du dossier **Petites Villes de demain**, si vous la connaissez.

La culture est un des axes du plan à développer !

La convention qui sera signée entre la commune et les autres partenaires peut, dans la mesure du possible, intégrer l'établissement cinématographique hébergé sur son périmètre, quel que soit son statut, pour des projets qui étaient peut-être déjà en cours, ou pour de nouveaux projets de rénovation, d'agrandissement ou de mise aux normes écologiques.

A titre d'information, la Région et la DRAC sont partenaires de ce dispositif et seront parties prenantes d'une façon ou d'une autre dans le contrat, tout comme pourraient l'être les départements et autre collectivité territoriale.

Nos associations se tiennent à votre disposition. Vous pouvez, si vous le souhaitez :

- nous faire un retour de votre connaissance du projet sur votre commune (les comptes-rendus des bulletins municipaux devraient vous permettre de trouver les informations si besoin).
- nous faire savoir si vous souhaitez entreprendre des démarches pour intégrer ce dispositif sur votre commune pour un projet lié à votre salle.
- nous faire savoir si vous pensez qu'un courrier au maire de votre commune peut favoriser le dialogue et les démarches.

Nous vous remercions de votre attention,  
Cordialement,

Jacques Richer,  
Président  
ACRIRA

Cyril Désiré,  
Président  
LES ECRANS

Marion Sommermeyer,  
Présidente  
GRAC

Bruno Rambier,  
Président  
PLEIN CHAMP

ACRIRA – contact@acrira.org  
2 rue des Arts et métiers 38000 GRENOBLE

ECRANS – contact@les-ecrans.org  
La Cartoucherie - 33 rue de Chony - 26500 Bourg-lès-Valence

GRAC – forum@grac.asso.fr  
24 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

PLEIN CHAMP – reseaupleinchamp@gmail.com  
Pôle 22 bis Impasse Bonnabaud 63000 Clermont-Ferrand

\*

**Petites villes de demain** est initié par le ministère de la cohésion sociale des territoires. Il accompagne les projets de territoires des élus des communes et intercommunalités de moins de 20 000 habitants, en apportant des crédits financiers à 1000 communes pour le financement de leurs projets lorsque ceux-ci visent trois priorités : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Ce programme accompagne pour 6 ans les projets des collectivités concernées.

Les candidatures sont recueillies par les préfets de département et les bénéficiaires désignés par le préfet.

En savoir plus : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45#scrollNav-1>

La salle de cinéma, en tant qu'activité structurante de cohésion du territoire, a toute sa place dans Petites Villes de demain qui peut soutenir les projets d'investissement et de rénovation des salles.